



LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

SUPPRESSION DE L'AIDE MÉDICALE D'ETAT : LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET SES VALEURS BAFOUÉES

Le vote de la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME) par le Sénat le 7 novembre 2023 lors de l'examen du projet de loi "immigration" constitue une faute humaine, économique et sanitaire sans commune mesure.

Alors que le vote solennel au Sénat aura lieu dans vingt-quatre heures, la Fédération nationale des orthophonistes (FNO) appelle le gouvernement à uniformiser son positionnement sur le maintien de l'AME et les députés à rétablir la disposition votée lors de l'examen du texte à l'Assemblée nationale.

Le Sénat a en effet souhaité réduire son champ d'action en la transformant en une aide médicale d'urgence (AMU), qui ne saurait constituer autre chose qu'un dangereux bond en arrière.

L'aggravation des pathologies, si ce n'est le renoncement aux soins, doit collectivement nous interpeller sur les conséquences dramatiques que cela pourrait engendrer sur le système de santé.

Par ailleurs, le déport de ces soins vers le secteur hospitalier d'urgence constitue un incompréhensible contre-sens face au virage préventif engagé par l'ensemble des acteurs.

L'impensable dilemme introduit par le législateur entre l'obligation de soigner des professionnels de santé et les impératifs économiques liés à la suppression de l'AME est plus qu'alarmant.

Cela est profondément inconciliable avec les valeurs que la FNO s'attache à défendre.